THE MEDICAL SPECIALTY LANGUAGE AND ITS PARTICULAR TERMINOLOGY

Corina Lungu
Lecturer, PhD, University of Medicine and Pharmacy, Craiova

Abstract:In this article we focused on aspects regarding the specialized language of the field of medicine, which is distinguished from the beginning by its flexible lexicon according to the communication needs of the speakers, the communication situations and the transmitted message. The study we propose focuses first on the definition of the concept of specialty language in relation to the common language and then describe the medical specialty language and its specific terminology taking into account its sources and its training methods. Starting from the theoretical reflections extracted from the specialty literature, we also evaluated the relationship between the two linguistic spheres, the common language and specialized language. Thus, medical terminology is not considered as a nomenclature whose sole purpose is to designate the concepts used by specialists in the field, but also as an instrument of communication between health professionals or between them and the general public. The medical language has all the conditions to become an independent system, in permanent evolution, which collaborates with the common language in the formation of the terminological units.

Keywords: specialized language, medical field, medical terminology, medical language.

Problématique spécifique du concept de *langue de spécialité*

Sur le plan théorique, la définition et la délimitation du concept de *langue de spécialité* a été abordé par plusieurs auteurs de points de vue très différents.

Dans son premier sens, *le langage* exprime la faculté naturelle de parler, en utilisant les mots, tandis qu'*une langue* représente le mode particulier par lequel cette faculté est mise en œuvre au milieu d'une communauté linguistique, étant souvent appelée « langue commune ou naturelle »[1] (Hay, 2009 : 63).

Dans une langue naturelle, il y a un fond de notions commun à toutes les disciplines et d'autres groupes de notions spécifiques aux langues spécialisées.

Pierre Lerat évoquait de plus « l'existence d'usages spécifiques de la langue commune et d'éléments étrangers au système de celle-ci » (Lerat, 1998 : 9).

De manière générale, Galisson et Coste définissent les *langues de spécialité* comme des vecteurs permettant la transmission des connaissances spécialisées : « […] expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier » (Galisson et Coste, 1976 : 511).

Après avoir examiné plusieurs caractérisations du concept de *langue de spécialité*, Marie - Claude L'Homme formule la définition comme suit :

[1]« Une langue naturelle est un système d'expression et de communication commun à un groupe social qui forme une communauté linguistique. La langue naturelle a évolué au cours d'un temps long, à partir d'une langue mère. Les langues naturelles expriment la vision du monde du groupe, donc sa culture (dans tous les sens du terme) » (Hay, 2009 : 63). En ce sens, le roumain, l'anglais ou le français, par exemple, sont des langues.

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)

> « Sous-ensemble linguistique comprenant l'ensemble des moyens d'expression (lexicaux, morphologiques, syntaxiques et stylistiques), utilisés la plupart du temps par un groupe de spécialistes, à l'intérieur d'un domaine du savoir humain » (L'Homme, 2011 : 31).

Il s'agit d'une définition qui nous fait comprendre que « chaque discipline possède sa langue de spécialité » (L'Homme, 2011 : 31), que ce soit une discipline scientifique, technique ou une activité spécialisée. Vu que toute activité humaine implique une certaine spécialisation, nous citons ici la délimitation des langues de spécialité par rapport à la communication entre spécialistes, proposée par Sager :

> « Les langues de spécialité, ou plutôt les langues des domaines de spécialité, sont généralement conçus comme le moyen de communication entre spécialistes hautement qualifiés d'un domaine donné, comme des ingénieurs, des médecins, des juristes, etc. » (Sager et al., 1980 : 3).

Picht et Draskau adoptent une position théorique soutenant la difficulté de définir les langues de spécialité dans des termes essentiellement linguistiques, à savoir:

> « La langue de spécialité est une variété linguistique formalisée et codifiée, employée pour des besoins spécifiques et dans un contexte approprié, c'est-à-dire dans le but de communiquer des informations de nature spécialisée à quelque niveau que ce soit. Placée en haut d'une échelle de complexité, elle est employée par les experts les plus spécialisés entre eux ; placée en bas de l'échelle, elle sert à informer ou à initier les non-spécialistes de la façon la plus efficace, la plus précise et la moins ambiguë possible » (Picht et Draskau, 1985 : 3, cités par Cabré, 1998 : 120).

Il est évident qu'une langue de spécialité ne peut être réduite au lexique, même si celui-ci, matérialisé dans le discours, présente des caractéristiques spécifiques. Elle ne peut pas non plus être réduite à un style spécifique, même si la théorie du style fonctionnel est quelque peu proche de celle de la langue de spécialité comme sous-ensemble de la langue générale. La formulation qui semble s'imposer actuellement exprime plus clairement la notion de vocabulaires de spécialité, textes ou discours, mais aussi l'idée de système linguistique actualisé dans le discours.

Langue commune et langue de spécialité : quelques éléments de délimitation des deux sphères linguistiques

La distinction entre la langue commune et la langue de spécialité, respectivement entre les deux types de lexique – commun et spécialisé – implique le rapport du système linguistique spécialisé à l'ensemble du lexique de la langue, composé de plusieurs sous-langues, appelée vocabulaires ou terminologies.

En ce qui concerne *la langue générale*, nous citons la position de Maria Teresa Cabré qui la décrit de la manière suivante :

> « Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent. Cet ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale […] (Cabré, 1998 : 115).

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)

De plus, le même auteur définit de façon générale la notion de *langue de spécialité* dans trois perspectives :
a) « toute langue de spécialité est une simple variante de la langue générale » ;
b) « les langues de spécialité sont des codes de type linguistique, différenciés de la langue commune, constitués de règles et d'unités spécifiques » ;
c) « les langues de spécialité seraient des sous-ensembles, fondamentalement pragmatiques, de la langue dans son sens global » (Cabré, 1998 : 119 - 221).

Il convient de préciser que la troisième caractérisation retient notre attention, car cela suggère que la langue commune et les langues de spécialité peuvent utiliser en commun certains éléments, étant perméables les unes aux autres.

Les langues de spécialité sont fondées sur la langue commune, qui caractérise une communauté plus large que celle délimitée par le domaine d'activité professionnel d'un individu. En d'autres termes, *le lexique général* comporte des mots qui assurent la compréhension de la communication entre les locuteurs, tandis que *le lexique spécialisé* ou *les terminologies* renferment les mots/les termes correspondant aux domaines d'activité professionnelle.

Suite aux observations mentionnées ci-dessus et prenant en compte l'ensemble des facteurs[2] qui font la distinction entre le lexique commun et le lexique spécialisé (Cabré, 1998: 192 - 193), il en résulte que :

- les termes, en tant qu'éléments de base des langues de spécialité, ont une fonction référentielle ;
- les termes renvoient aux concepts de la réalité spécialisée, caractéristique d'une activité particulière ; les unités lexicales acquièrent, par conséquent, le statut de terme uniquement au sein du domaine de spécialité ;
- le lexique commun est utilisé par tous les locuteurs d'une langue, tandis que le lexique spécialisé est utilisé, généralement, par les spécialistes en domaine ;
- les situations de communication peuvent également représenter un critère de distinction entre la langue commune et la langue de spécialité.

La langue de spécialité médicale : caractéristiques lexicales

Au dernier siècle, les sciences médicales ont amplement évolué, développant de nombreuses spécialités et des compétences nouvelles. La médecine est une sphère scientifique qui opère avec des concepts plus ou moins neufs, propres ou empruntés aux diverses sciences, à partir de l'anatomie humaine de base et jusqu'aux modèles mathématiques complexes et même des notions provenant du domaine de la philosophie ou de l'art. On parle ainsi d'un échange linguistique particulièrement efficace et utile, qui permet l'accès à une grande quantité d'informations et une meilleure compréhension du milieu professionnel ou personnel.

Dans le domaine médical, envisagé à la fois comme science, technique et pratique professionnelle, la langue de spécialité accomplit, par excellence, une fonction référentielle, et exprime, de façon claire et concise, la signification scientifique et technique.

Il faut noter d'ailleurs que la langue de la médecine se distingue par la précision des termes, assurée au niveau lexical ou au niveau des syntagmes nominaux ou adjectivaux de la structure des unités terminologiques complexes.

[2]Les cinq facteurs principaux, identifiés par Maria Teresa Cabré, qui permettent de différencier le lexique commun et le lexique spécialisé sont : la fonction, le domaine, les utilisateurs, les situations de communication, et les types de discours (Cabré 1998 : 192).

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)

En partant de la prémisse selon laquelle les plus marquants éléments distinctifs de la langue de spécialité se trouvent dans la sphère du vocabulaire, nous allons exposer brièvement les principales caractéristiques des unités terminologiques médicales afin d'illustrer la spécificité de la langue de la médecine souvent appréciée comme difficile à comprendre, « cryptique ou obscure » (Maglie, 2009 : 23). Notre aperçu s'appuie sur la grille d'interprétation commune de la terminologie scientifique proposé par Angela Bidu-Vrânceanu dans son ouvrage, *Lexic comun, lexic specializat* (2000), qui suit trois aspects principaux :

- la mesure où l'on dispose d'un sous-système linguistique à l'intérieur duquel les termes sont caractérisés par univocité et non-ambiguïté ;
- la relation entre le codage linguistique et non-linguistique dans l'expression des concepts de spécialité ;
- le rôle du contexte dans la prescription du sens linguistique dans les terminologies scientifiques.

En partant de ce contexte théorique et dans la perspective de la spécificité de la terminologie médicale, dans les observations que nous présentons par la suite, nous nous intéressons au premier aspect de la grille d'interprétation précitée en vue d'exposer une brève caractérisation lexicale des unités terminologiques médicales.

La terminologie médicale est un ensemble vaste et diversifié de termes caractérisés par *univocité, monoréférentialité* et *non-ambiguïté*. De façon générale, les termes médicaux sont *décontextualisés,* mais pour une communication plus précise, le contexte renforce la clarté du message. Ils présentent un caractère systémique et conventionnel, comme par exemples les unités terminologiques désignant certaines maladies, troubles, opérations, instruments, spécialistes ou spécialités médicales :

- *adénocarcinome, diabétologie, échoencéphalographie, laparoscopie, neurochirurgien, rachianesthésie, rhinite, tomographie, urologie,* etc.

Grâce à ces caractéristiques, les unités terminologiques médicales se distinguent des mots de la langue commune qui s'individualisent par expressivité et accessibilité, servant pour la communication courante. Nous mentionnons qu'il faut faire la distinction entre le terme particulier appartenant à un certain domaine et la même unité linguistique fonctionnant dans le lexique général ; ainsi, en dehors du domaine spécialisé et du champ terminologique, le terme perd sa caractéristique (Nistor, 2000 : 41), comme par exemple la monosémie, un trait essentiel à l'intérieur d'un lexique spécialisé.

Tenant compte du fait que l'un des traits principaux des unités terminologiques à l'intérieur de la langue de spécialité médicale est *la monoréférentialité* ou *l'univocité sémantique*, il en résulte qu'un terme donné a un sens spécifique et désigne un concept précis. Alors, le terme ne peut pas être remplacé adéquatement par un synonyme, mais plutôt par une périphrase. Exemples :

- *hépatite – inflammation du foie ;*
- *appendicite – inflammation aigue de l'appendice ;*
- *arthrite – inflammation des articulations,* etc.

Une autre caractéristique du langage médical, à savoir de *code fermé*, peu accessible aux non-spécialistes, est due à un certain nombre d'unités phraséologiques, typiques de ce registre fonctionnel-stylistique, qui lui assignent le caractère fixe, idiomatique. Exemples :

- *récupération neuromotrice ; accident ischémique ; grossesse extra-utérine ; rétraction capsulaire ; bilan sphinctérien,* etc.

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)

On remarque dans ces cas les termes strictement spécialisés (*neuromotrice ; ischémique ; extra-utérine ; sphinctérien,* etc.), mais aussi les unités lexicales associées appartenant soit à d'autres domaines scientifiques, soit à la langue commune et qui peuvent fonctionner dans plusieurs unités phraséologiques.

Les termes de la langue médicale s'individualisent ainsi par des caractéristiques précises et correspondent, par conséquence, aux exigences du domaine en question.

Sources et les procédés de formation des unités terminologiques médicales

La formation des termes fait référence à l'obtention de nouvelles unités terminologiques à partir du matériau linguistique existant, à travers un ensemble de procédés spécifiques à la langue respective. On parle donc d'un processus d'enrichissement du lexique spécialisé et, dans notre cas, du lexique du domaine médical, qui suit toutefois les modèles généralement valables au niveau de la langue commune.

Par suite, les procédés principaux de formation des éléments linguistiques à l'intérieur de tout système terminologique, y compris de la sphère médicale, suivent deux directions fondamentales :

- *interne* :
  - en combinant les éléments déjà existants:
    - dérivation, composition, abréviation;
  - en adaptant les formes existantes dans la langue:
    - conversion (changement de la valeur grammaticale / de la classe morphologique ou transposition grammaticale), transfère sémantique, terminologisation, emprunt interdisciplinaire.
- *externe:*
    - emprunts à d'autres langues ;
    - calques.

L'inventaire des procédés de formation des termes du lexique spécialisé révèle les tendances que la langue médicale manifeste, à savoir la conservation d'un nombre limité de termes anciens utilisables dans le discours et l'apparition des unités terminologiques nouvelles qui servent les objectifs de désignation des réalités nouvelles ou des innovations dans le domaine.

Conclusions

Les langues de spécialité sont caractérisées par la présence des éléments qui différencient les différentes disciplines[3], les branches de la science et de la technique entre eux, illustrant notamment la fonction dénominative de la langue. La médecine, ainsi que de nombreux autres domaines scientifiques ou techniques, offre aux linguistes et aux terminologues un vaste champ de recherche touchant différents aspects liés à la terminologie médicale en termes de formation, évolution et contribution au système terminologique du domaine.

Au niveau de la langue spécialisée du domaine médical, qui constitue l'objet de la présente analyse, nous retrouvons un vocabulaire spécialisé, bien élaboré et diversifié, gouverné par la fonction référentielle-dénominative réalisée à travers « les lexèmes et les structures lexico-grammaticales spécifiques comme les termes strictement spécialisés, l'afflux de néologismes, la

[3]Comme il est indiqué par Dorina Chiș (2001 : 29 – 30), au niveau de chaque discipline on retrouve des éléments distinctifs comme un certain nombre de notions fondamentales appartenant au domaine en question et un nombre réduit de lois propre au domaine, énoncés verbalement et/ou par des structures logique-mathématiques.

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)

fréquence des noms déverbaux (noms dérivés de l'infinitif), les constructions impersonnelles réflexif-passives, les éléments de ponctuation (parenthèses), etc. » (Staicu, 2013 : 485).

On distingue deux catégories d'unités terminologiques : d'une part, les termes locaux ou nationaux du point de vue de leur formation et leur emploi, obtenus à partir de l'adaptation ou la combinaison des éléments existants dans la langue et d'autre part, les termes d'origine scientifique, dont la plupart ont un caractère international (Berejan, 2000 : 21). *La source interne* est caractérisée par les éléments lexicaux obtenus par la conversion, la terminologisation, le transfère sémantique, l'emprunt interdisciplinaire, les créations lexicales dérivatives, la composition et l'abréviation.

En même temps, la structure de la terminologie médicale est enrichie par *la source externe*, à savoir l'emprunt direct et le calque, ce qui lui confère de la diversité et de la vitalité. La relation de la terminologie médicale roumaine avec le lexique médical français a eu, d'ailleurs, une influence significative, car, du point de vue de leur structure morpho-lexicale, la plupart des termes médicaux roumains sont le résultat des emprunts au français qui, à leur tour, sont composés d'éléments de dérivation et de composition latins ou grecs.

BIBLIOGRAPHY

BEREJAN, Silviu (2000), «Terminologia tehnico-ştiinţifică internaţională în dicţionarele naţionale generale», **in***Terminologie şi limbaje specializate*, Ediția a II-a, Chișinău, p. 19-27.
BIDU-VRÂNCEANU, Angela (coord.), Ene, Claudia, Săvulescu, Silvia, Toma, Alice (2000), *Lexic comun, lexic specializat*. Bucureşti, Editura Universității din Bucureşti.
CABRÉ, Maria Teresa (1998), *La terminologie : théorie, méthode et application*. Traduit du Catalan, adapté et mis à jour par Monique C. Cormier et John Humbley. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
GALISSON, Robert, Coste, D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
HAY, Josiane (2009), « Interculturel et langues véhiculaires et auxiliaires : réflexion sur l'anglais *lingua franca* », **in***Cahiers de l'APLIUT* [En ligne], Vol. XXVIII N° 1. p. 63 – 76, mis en ligne le 23 février 2012. URL : http://apliut.revues.org/1202; 10.4000/apliut.1202https://apliut.revues.org/1202 [dernière consultation le 19 décembre 2016].
LERAT, Pierre (1998), « Perspectives linguistiques en matière de langues spécialisées », **in***LSP – Identity and Interface Research, Knowledge and Society,* Copenhagen Business School, LSP Centre.
L'HOMME, Marie-Claude (2011), « Y a-t-il une langue de spécialité ? Points de vue pratique et théorique », **in***Langues et linguistique, numéro spécial. Journées de linguistique*, 2011, p. 26-33. En ligne. URL : http://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue_LL/numero_special_2011/LLSP2011_26-33.pdf [dernière consultation le 12 décembre 2016].
MAGLIE, Rosita (2009), *Understanding the Language of Medicine*, 1st edition, Rome. URL : http://www.aracneeditrice.it/pdf/9788854827745.pdf [dernière consultation le 12 mai 2017].
NISTOR, Mihai (2000), *Terminologie lingvistică,* Bucureşti, Editura Univers.
PICHT, Heribert, DRASKAU, Jennifer (1985), *Terminology : An Introduction*, England, The University of Surrey.
SAGER, Juan Carlos, DUNGWORTH David, MC DOLAND, Peter F. (1980), *English Special Languages. Principles and Practice in Science and Technology*, Wiesbaden, Brandstetter.

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)

STAICU, Simona Nicoleta (2013), « Statutul stilistic al termenilor în discursul medical », **in***The Proceedings of the European Integration-Between Tradition and Modernity Congress*, vol. nr. 5, 485-494, Târgu-Mureş, Editura Universităţii „Petru Maior”. En ligne. URL : http://www.upm.ro/facultati_departamente/stiinte_litere/conferinte/situl_integrare_europeana/Lucrari5/IETM5_Part58.pdf [dernière consultation le 20 mai 2017].

BDD-V4559 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 06:04:23 UTC)